

L' INTERNAT DU LYCÉE AUGUSTIN THIERRY



L'internat est un lieu de vie où chaque élève doit *apprendre à devenir un citoyen*. Les règles de vie ont pour objectifs de favoriser *l'organisation du travail et de permettre une vie collective ouverte et un épanouissement individuel*.

Cela suppose:

- **Un climat de confiance.**
- **Une coopération entre les personnels , les familles et les élèves.**
- **Un respect vis à vis de ses camarades, des personnels et des locaux.**

Le Lycée accueille dans ses murs des élèves de la seconde à la terminale:

- Un internat garçon de 148 places
- Un internat fille de 68 places
- Le tarif de la pension pour l'année 2014 s'élève à 673.25 (sept/déc) - 497.57 janv/mars) - 390.20 (avril/juin)

L'internat héberge également des élèves du Lycée Camille Claudel

Les élèves ont une heure d'étude obligatoire (dans leur chambre) tous les soirs, de 19h45 à 20h45.

Les élèves ont à leur disposition 4 salles informatique.

Les élèves ont le droit à une soirée T.V. par semaine.

Un soir par semaine, de 19h30 à 21h, est organisé une soirée sport, encadrée par un C.P.E.

l'accueil se fait du lundi matin 7h30 au vendredi soir 18h00